

2o Toute une communauté fut un jour prise d'un fou rire, tout le monde se tordait : un élève avait, à la lecture spirituelle, lâché la première phrase sur un ton de finale naturel.

C

Comparez un document signé par des anglais peu instruits, avec un document signé par nos prêtres, nos avocats, nos journalistes ; c'est une honte.

Nous avons donné sur chacun de ces points une réponse catégorique : nous avons fait ressortir le ridicule de certains faits.

Les lettres de monsieur Nantel ne contredisent pas nos réponses. Il a plaidé pour son collègue, c'est très bien.

Demandez, monsieur Fréchette, à chaque directeur de collège, ce qu'il pense de votre accusation. Nous vous défions de le faire, et de nous en donner des nouvelles.

VOTRE DEUXIEME ACCUSATION,

« Si l'on découvre encore *tant de lacunes* dans le mode d'enseignement de tout un corps composé de professeurs expérimentés.....que faut-il penser.....

VOS PREUVES.

1o. Je ne sais pas si les Frères des écoles chrétiennes enseignent à leurs élèves à parler leur langue correctement.

2o. Je sais assez vaguement qu'on donne, dans plusieurs de leurs établissements des leçons de lecture.

3o. J'ai feuilleté de nombreux cahiers d'exercices et de devoirs, et j'en conclus que la correction en a été faite à la hâte, bien trop à la hâte. On n'y sent pas toujours la main d'un professeur expérimenté et zélé.

4o. Pourquoi ces cadres en plâtre bronzé simulant l'or ?

5o J'aurais voulu voir des cahiers en belle cursive expédiée.

6o Pourquoi n'ai-je pas vu là une espèce de musée scolaire ?

7o J'aurais voulu voir aussi la série des livres scolaires en usage dans les écoles des Frères.

Il y a là des raisons qui ne valent pas leur pesant d'or. Donnons quelque valeur à la troisième et joignons-lui toutes